

**Séance du 19 février 2019***Compte-rendu***COMMUNE DE SAINT-VÉRAND**

Département de l'Isère

<u>Nombre de conseillers :</u>	L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard EYSSARD, Maire.
☒ En exercice : 19	
☒ Présents : 14	
☒ Pouvoir(s) : 2	<u>Présents :</u>
☒ Votants : 16	Mesdames Claude MULLER, Nicole MENUUEL, Monique FERRIEUX, Muriel GAIFFIER.
<u>Date de convocation :</u>	
21 février 2019	Messieurs Bernard EYSSARD, Stéphane TOURNOUD, Olivier GAILLARD, Jean-Philippe GORON, Georges BELLO, Michel CHANCY, Patrick GIROUD, Hubert MOTTET, Bernard MUZELIER, Yves PELLOUX-GERVAIS.
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en préfecture le</u>	<u>Ont donné procuration :</u>
21 février 2019	Dominique UNI donne procuration à Bernard EYSSARD Monique LARGOT donne procuration à Jean-Philippe GORON
<u>Et de la publication le :</u>	<u>Membres absents :</u> Farah HASSAN, Florence RICHARD
21 février 2019	<u>Membres absents excusés :</u> Brigitte HATAMI-ALAMDARI
	<u>Secrétaire de séance :</u> Bernard MUZELIER

2019-07 – Consultation pour avis sur le projet de schéma et de gestion des eaux (SAGE) Bas-Dauphiné Plaine de Valence

Notre secteur fait partie du périmètre du SAGE Bas Dauphiné- Plaine de Valence instauré par arrêté inter-préfectoral du 29 avril et du 15 mai 2013. Ce SAGE a pour principale vocation la préservation des ressources en eaux souterraines de notre territoire indispensables à l'alimentation en eau potable des populations, actuelles et futures, tout en permettant le développement économique du territoire et le bon fonctionnement des cours d'eau.

Après cinq ans de travail collectif associant des représentants des différents types d'acteurs de l'eau, **la Commission Locale de l'Eau a adopté le 18 décembre 2018 le projet de SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.**

Les collectivités et acteurs institutionnels concernés par le périmètre du SAGE sont consultés sur ce projet avant qu'il ne soit soumis à enquête publique courant 2019. A l'issue de cette procédure, le SAGE devra être approuvé par arrêté inter-préfectoral Drôme-Isère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence présenté par la Commission Locale de l'Eau.

Budget 2019

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, détaille le projet de budget communal pour l'année 2019. Les premières estimations de la section de fonctionnement permettent de dégager un autofinancement supérieur à l'année précédente pour l'investissement. Cependant, les choix à faire sur la section investissement ne sont pas totalement arrêtés.

Questions diverses

Stéphane TOURNOUD rappelle que la convention qui lie la Commune et le CCAS expire le 31 décembre 2019. Le Conseil Municipal doit se poser la question de son renouvellement et en définir la durée.

Travaux (Olivier GAILLARD)

Les enrobés de l'entrée Nord et les travaux dans la cour de l'école primaire seront effectués le 20 février 2019.

Le bois le long de la Cumane appartenant à la commune au niveau du lotissement des frênes a été coupé.

Une réfection et un entretien des espaces publics et des cheminements piétons sera réalisé par les agents.

Rue des Peupliers, les peupliers vont être abattus car leurs racines ont endommagé le réseau d'assainissement de la maison voisine.

L'écoulement des eaux pluviales de Mixage Café a été repris avec la création d'un puits perdu.

Lors de la deuxième semaine des vacances scolaires, les sanitaires de l'école maternelle seront repeints.

Les ventilateurs seront posés dans certaines classes de l'école élémentaire, ainsi que divers petits travaux.